

**LE PRESIDENT DU FASO,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,**

- FUSA CF n° 00583*
- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 2021-0001/PRES du 05 janvier 2021 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu** le décret n° 2021-0002/PRES/PM du 10 janvier 2021 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2021-0023/PRES/PM/SGG-CM du 01 février 2021 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu** la loi n° 010-2013/AN du 30 avril 2013 portant règles de création des catégories d'établissement publics ;
- Vu** le décret n° 2014-615/PRES/PM/MEF du 24 juillet 2014 portant statut général des établissements publics de santé ;
- Vu** le décret n° 2018-0093/PRES/PM/MS du 15 février 2018 portant organisation du Ministère de la santé ; *02/07/2021*
- Vu** le décret n° 2018-0621/PRES/PM/MS/MINEFID du 19 juillet 2018 portant création de l'Institut national de santé publique (INSP) ;
- Vu** le décret n° 2018-0938/PRES/PM/MS/MESRSI/MINEFID du 17 octobre 2018 portant approbation des Statuts particuliers de l'Institut national de santé publique ;
- Sur** rapport du Ministre de la Santé ;
- Le** Conseil des ministres entendu en sa séance du 16 juin 2021;

DECRETE

ARTICLE 1 : Les personnes dont les noms suivent sont nommées Administrateurs au Conseil d'administration de l'Institut national de santé publique (INSP) pour un premier mandat de trois (03) ans.

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ETAT

Au titre du Ministère de la santé :

- Madame Estelle Edith DEMBELE/DABIRE, Mle 80 502 N, Médecin de santé publique, en remplacement de Monsieur Ragnessi Justin SAVADOGO.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LE COMITE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DE L'INSTITUT

- Monsieur Halidou TINTO, Mle 57 096 P, Directeur de recherche.

ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES TRAVAILLEURS DE L'INSTITUT

- Monsieur Mamadou OUEDRAOGO, Mle 51 299 B, Technologiste biomédical.

ARTICLE 2 :

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement et le Ministre de la Santé sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 07 juillet 2021



Roch Marc Christian KABORE

Le Premier Ministre

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christophe DABIRE'.

Christophe Joseph Marie DABIRE

Le Ministre de l'Economie, des
Finances et du Développement

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Lassané KABORE'.

Lassané KABORE

Le Ministre de la Santé

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Charlemagne Marie Ragnag-Newendé OUEDRAOGO'.

Charlemagne Marie Ragnag-Newendé OUEDRAOGO

